

Paroisse Notre Dame des Flots

Ambleteuse

Le 8 mai à la suite d'un incendie dans la sacristie de l'église, il est devenu totalement impossible de célébrer dans l'église privée d'électricité, de sono, des cloches.

A compter de ce 8 mai, il a été décidé de célébrer la messe dominicale anticipée du samedi soir à l'église d'Audresselles.

Les mariages prévus en mai sont célébrés à l'église de Wissant.

Il est pour le moment impossible de fixer une date de réouverture de la célébration des messes dominicales à l'église d'Ambleteuse.

Expertises, devis d'entreprises pour la réparation de la sacristie se succèdent et prennent beaucoup de temps.

A bientôt pour de meilleures nouvelles.